

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

# F



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Overture de la session

MAS/37 CRD/1

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS LES NORMES ALIMENTAIRE COMITÉ DU CODEX SUR MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

Trente-septième session

Budapest, Hongrie, 22 - 26 février 2016

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur  
de la Commission du Codex Alimentarius

Préparé par la l'Union Européenne

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour  <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a> <sup>1</sup>	CX/MAS 16/37/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires  <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Etas membres.</a>	CX/MAS 16/37/2
3	Confirmation des dispositions relatives aux méthodes d'analyse et plan d'échantillonnage figurant dans les normes Codex  <ul style="list-style-type: none"><li>• Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCF9) <a href="#">Compétence Union européenne</a> <a href="#">Vote Union européenne</a></li><li>• Comité sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH2)</li><li>• Comité sur les poissons et les produits de pêche (CCFFP34)</li><li>• Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU37) <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Etas membres.</a></li></ul>	CX/MAS 16/37/3
4	Élaboration des procédures/directives pour déterminer l'équivalence aux méthodes de Type I	CX/MAS 16/37/4

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	<p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	
5	<p><b>Démarche-critères pour les méthodes qui utilisent une «somme de composants»</b></p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	CX/MAS 16/37/5
6	<p><b>Critères de confirmation des méthodes biologiques permettant de détecter des substances chimiques préoccupantes</b></p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	CX/MAS 16/37/6
7	<p><b>Examen et mise à jour des méthodes dans la Norme CODEX STAN 234-1999</b></p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	CX/MAS 16/37/7
8	<p><b>Document d'information sur les exemples pratiques concernant le choix des plans d'échantillonnage appropriés</b></p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	CX/MAS 16/37/8
9	<p><b>Procédures permettant de déterminer l'incertitude des résultats de mesure</b></p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	CX/MAS 16/37/9
10	<p><b>Rapport de la réunion inter-institutions sur les méthodes d'analyse</b></p> <p><b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	CRD 4
11	<p><b>Autres questions et travaux futurs</b></p> <p><i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible).</i></p>	
12	<p><b>Date et lieu de la prochaine session</b></p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etas membres.</b></p>	
13	<p><b>Adoption du rapport</b></p> <p><b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.<sup>2</sup></b></p>	

<sup>2</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.